

# FICHE PROJET

# RESTAURATION ÉCOLOGIQUE DE LA REYSSOUZE À PONT-DE-VAUX ET REYSSOUZE





# Présentation du projet

#### **Communes concernées:**

Pont-de-Vaux et Reyssouze

#### **Localisation**:

À l'aval et au droit du barrage des Aiguilles

#### Type de milieu:

Prairies alluviales du Val de Saône

#### Maître d'ouvrage :

Reyssouze et Affluents 15, Place de la Résistance 01340 Montrevel-en-Bresse 04 74 25 66 65

#### Maître d'œuvre :

Groupement: VDI, HTV, Riparia

#### Cheffe de projet :

Romane OUDIN - Chargée de mission « milieux aquatiques et territoire »

## Contexte et historique

Le linéaire de la Reyssouze concerné par le projet est le résultat des travaux d'aménagement du canal de la Reyssouze par Léonard Racle, débuté en 1783 peu avant la révolution. Le cours d'eau y est totalement modifié et son tracé est quasi rectiligne, et proche, voire parallèle au canal. Sur cette portion étudiée, le tracé développé est aujourd'hui de l'ordre de 930 m contre 1800 m à l'origine. Le gabarit de la Reyssouze a été élargie lors des différents curages et la section hydraulique présente aujourd'hui apparait surdimensionnée et à berges trop abruptes pour assurer une diversité bénéfique d'un point de vue écologique. En accord avec les communes de Pont-de-Vaux et de Reyssouze un projet de restauration de la Reyssouze a été mené en lien avec les riverains. En lien avec la restauration et la réhabilitation du barrage des Aiguilles portée par la Communauté de Communes Bresse et Saône, une rampe piscicole sera créée au droit de l'ouvrage. En effet, le barrage est actuellement composé de batardeaux fixes infranchissables pour la majorité des peuplements piscicoles.

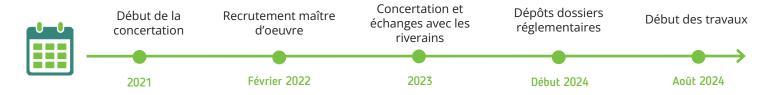
### Enjeux

Un des premiers problèmes identifiable est l'absence de diversité de faciès d'écoulement qui occasionne une perte de diversité des habitats disponibles. L'autre problème majeur connu sur la zone est le problème de l'eutrophisation et de température de l'eau. La température élevée conduit à un appauvrissement en oxygène dissout dans l'eau avec l'ensemble de ce que cela implique d'un point de vue écologique. De plus, l'absence de filtration et des processus géochimiques normalement assurés par la végétation rivulaire entrainent une pollution supplémentaire du milieu aquatique, notamment dans un contexte de pâturage en lit majeur. Globalement la caractéristique dominante pour la Reyssouze sur ce linéaire est la très faible dynamique et diversité d'habitats conduisant à un milieu homogène et assez banal. Le pâturage est une composante essentielle des prairies du Val de Saône mais le piétinement engendre des problèmes d'érosion et d'augmentation des matières en suspension dans le cours d'eau.

### **Objectifs**

- → Diversification et reconnexion des milieux au droit de la zone de transition lit mineur/lit majeur
- → Réduction de la largeur pour les faibles débits afin de limiter les effets de la hausse des températures
- Réhabilitation d'une ripisylve fonctionnelle
- Permettre le franchissement piscicole de l'ouvrage
- Respecter le débit réservé en période d'étiage

### Calendrier des travaux



## Coût du projet

Coût total du projet : 1 556 000 € HT

## Description générale du projet



Le projet est découpé en 3 volets que sont les travaux de réhabilitation du barrage des Aiguilles, la restauration de la continuité écologique et les travaux de restauration éco-morphologique de la Reyssouze. Les deux derniers étant portés par Reyssouze et affluents. La restauration de la continuité vise à permettre le franchissement piscicole et le transport sédimentaire au droit du barrage des Aiguilles par la création d'une rampe piscicole contournant l'ouvrage. La restauration écologique de la Reyssouze vise à retrouver un cours d'eau plus attractif pour l'ensemble de la faune et la flore que l'ont peut normalement retrouver dans ces milieux et à augmenter la résilience du cours d'eau face aux changements climatiques, période notamment sécheresse.

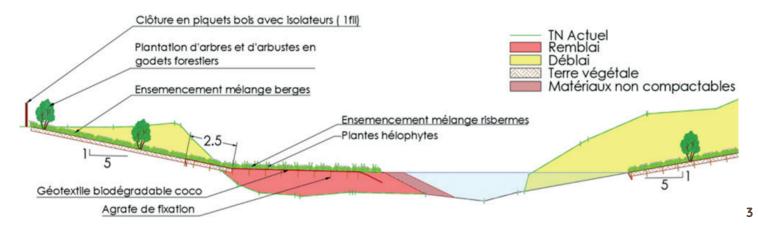


### Détail des opérations

## Restauration de la Reyssouze

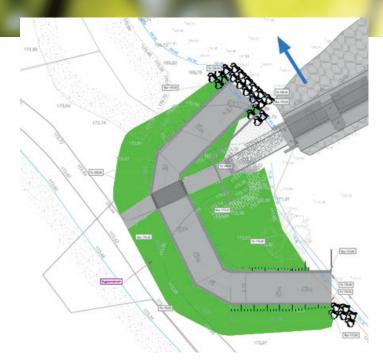
Les aménagements prévus sont les suivants :

- Création d'une risberme avec variation de largeur et variation altimétrique de manière à diversifier au maximum les habitats. Ces variations seront continues et offriront une très large variabilité pour les espèces végétales et la faune inféodées au milieu humide. L'étagement de la végétation sera de fait très progressif et la diversité des peuplements qui pourront s'implanter sera plus importante.
- Création d'une berge à pente douce proche des 5H/1V en arrière de la risberme qui favorisera la connexion entre le lit majeur et le lit mineur.
- → Plantation d'une ripisylve riche en espèces adaptées aux milieux humides.
- → Aménagements agricoles
- Respecter le débit réservé en période d'étiage



### Rampe piscicole

La rampe sera réalisée par déblai en rive gauche avec des enrochements régulièrement répartis. Toutes les espèces présentes dans la Reyssouze sont ciblées dans le dimensionnement de la rampe. La continuité écologique sera assurée sur une plage de débit optimale, aussi bien en période d'étiage qu'en période de moyennes eaux, 100% du débit transite par la rampe au QMNA 5. D'une longueur de 43.5 mètres la rampe est divisée en 10 tranches pour prendre en compte la pente.



### Gains attendus

- Amélioration de la qualité de l'eau et du fonctionnement morphologique
- Augmentation de la biodiversité grâce à la diversification des habitats et la restauration de la continuité écologique
- Atténuation des effets du changement climatique
- Amélioration du cadre de vie des riverains

## Perspectives

L'ouvrage du barrage des Aiguilles étant maintenant franchissable, il s'agira par la suite de restaurer la continuité au niveau de l'ouvrage juste en amont, au droit du seuil des moulins.

## Partenaires techniques et financiers du projet









**Commune de Pont-de-Vaux** 



Commune de Reyssouze

